AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP24-7-68 818439

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

11, Rue de la Vigilance — 69 - LYON-3e
Tél. 60-66-24 et 60-69-55

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D.D.A.
51, Av. Maréchal-Foch - LYON-6e

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

VIGNE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU - En raison du développement de la végétation et des nombreux orages survenus au cours de la période du 14 au 18 juillet, un traitement doit être appliqué sur l'ensemble du vignoble; ce traitement pourra être le dernier dans les vignobles en bon état sanitaire.

OIDIUM - Sur les cépages sensibles, profiter du traitement anti-mildiou pour assurer la protection contre cette maladie.

VERS DE LA GRAPPE - Dans tous les vignobles, autres que ceux des régions 131, 132 et 142, appliquer un traitement avec un produit du type curatif; intervenir de préférence par poudrage.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURE - Maintenir la protection dans tous les vergers où des taches existent.

CARPOCAPSE - Renouveler les traitements qui ont été lessivés par des pluies abondantes.

TORDEUSE ORIENTALE - Poursuivre la protection sur les variétés tardives.

CULTURES LEGUMIERES

INFORMATIONS

DESHERBAGE DES POIREAUX REPIQUES - Après le repiquage et après la reprise des poireaux dès la levée des mauvaises herbes, on peut utiliser un herbicide à base de: Chloroxuron, Linuron; les associations Chlorprophame + Diuron ou Linuron + Monolinuron seront également utilisées aux doses indiquées par le fabricant.

DESHERBAGE DES CELERIS REPIQUES - Dans les mêmes conditions que ci-dessus, on peut utiliser un herbicide à base de Chloroxuron, Chlorprophame, Linuron, Monalide et l'association Linuron + Monolinuron.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

L'Agent technique chargé des questions maraîchères
G.FERAND

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles
G.DE CRUZ

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX

P 42